

Monsieur le Député,

Madame la Conseillère Départementale,

Messieurs les Présidents et vice-présidents,

Messieurs les Maires et Elus,

Mesdames et Messieurs les représentant des services de sécurité publique, de secours, des syndicats de bassin, de l'AIP

Mesdames et Messieurs,

Après l'année très difficile que nous venons de vivre, des évènements qui laissent des blessures profondes dans les corps et dans nos esprits. J'ai une pensée pour ceux qui ont souffert et souffrent encore aujourd'hui. L'année qui démarre n'effacera rien mais souhaitons ensemble que nos forces de sécurité intérieure poursuivent leur remarquable action et nous éloignent de ces tragiques moments. Souhaitons également que nous trouvions tous l'énergie et la volonté de nous dresser contre l'intolérance et la bêtise crasse de ceux qui ont juré de nous déstabiliser.

Il y a un an, les attentats chez Charlie avaient suscité une vive émotion dans le village et donné lieu à une manifestation, quasi spontanée, pour témoigner de notre solidarité. Cette semaine, Pour Amandine, cette solidarité s'est à nouveau manifestée pour venir en soutien à la famille. Tous ces messages aideront peut être ses parents Claire et David à surmonter ce terrible moment. J'ai une pensée pour cette petite partie brutalement.

Sans transition, cette année écoulée aura connu le départ du marché du mardi soir. Installé en juillet 2014 sur la place de la Mairie, puis sur celle de l'Eglise, il n'aura tenu qu'une petite année. Heureusement, celui du dimanche matin tient bon et comme à tous les autres commerçants et entrepreneurs du village, je leur souhaite une année prospère.

Coté projet et chantier, le bâtiment de la restauration scolaire et de l'Accueil de Loisirs a pris forme au cours des mois écoulés, aujourd'hui, nous en sommes aux finitions. Ce chantier est suivi par le cabinet Prieur comme maitre d'œuvre, Patrick Petit en tant que président du SIROC et l'ensemble des entreprises réalisent un ouvrage de qualité sans dépassement inconsidéré de l'enveloppe financière des travaux. La préparation de la mise en service a évidemment débutée. Céline Moreira, Vanessa Lepeltier, les membres du SECOC et le personnel organisent la migration des services de restauration et de l'ALSH, les achats de mobiliers, les modalités de déplacements des enfants et tout ce qui participera à un bon fonctionnement de ce nouvel équipement attendu par les enfants.

Par ailleurs, et c'est indépendant de la livraison de la restauration scolaire, les parents pourront dans quelques semaines utiliser un nouveau système de paiement dématérialisé pour l'ensemble des frais de cantine et de garderie.

Moins visible, le chantier de la Station d'Épuration du bourg connaît lui une livraison compliquée. Mise en service fin 2013, une succession de désordres liés à un problème de conception et des réserves que les entreprises n'ont pas levés nous conduisent à déposer un référé expertise 2 ans après la réception des travaux. Je tiens à remercier l'Agence de l'Eau Seine Normandie (Mme Gaugain et M Cresson), le SATESE (Mme Briec) et notre délégataire la société AQUALTER (M Geeraerts) pour leur soutien et leurs conseils. Pour autant, le traitement des eaux usées reste conforme aux normes, seuls le fonctionnement par temps de pluie et la pérennité de l'ouvrage sont en jeu.

Quelques travaux exécutés en 2015 :

- La réalisation de la couche de roulement du Chemin du Jard
- Le remplacement des lanternes « boule » des rue des Lilas, allée de la Sablière, impasse Viornet, du sentier de Jamard.
- La mise en place de potelets autour de la place de l'Eglise et la pose d'un Panneau à Messages Variables.
- La plantation d'une vingtaine d'arbres d'alignement le long de la route de Courquetaine qui compense l'abattage d'une quinzaine d'arbres signalées dégradés bd de Verdun et avenue de la Gare.
- Les travaux des agents des services techniques que je tiens à évoquer pour pouvoir les remercier de leurs actions sur le village et ses écoles. J'ai régulièrement des retours positifs sur l'entretien des rues du village et c'est tout ce que demande l' élu que je suis. J'en profite pour saluer le départ à la retraite de Christian Prévault, après une carrière longue et quelques dizaines d'année à votre service.

Les études de l'année écoulée, qui pour certaines vont se concrétiser cette année 2016. Rien ne peut se faire sans cela, définir un projet, le valider techniquement, administrativement, en estimer les couts et aller chercher les financements auprès de nos partenaires favoris, chacune de ses étapes prennent du temps et sont complexes pour les villages comme Ozouer-le-Voulgis.

- Le déplacement de la bibliothèque dans la salle Saint Victor, projet mené par Vanessa Lepeltier et pour lequel le Département nous apporte une aide de 4 200,00€.
- La Maison de Santé Pluridisciplinaire, projet présent sur la commune depuis 2008. C'est quoi ce projet ?
 - D'abord la réhabilitation de la grange Saint Victor pour créer 2 salles de soins avec les salles d'attente associées. Le tout sera accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Les travaux sont estimés à 225 000,00€.

- Coté professionnel de santé, c'est un projet porté par 2 infirmières libérales, Angélique Jacquet et Morgane Girard aujourd'hui installées à Courquetaine. La recherche d'autres professionnels et en particulier de médecins généralistes.

Aujourd'hui, grâce à l'action et à l'énergie de Loïc Le Dieu de Ville, notre projet avance, sans pour autant se concrétiser :

- Une aide de la Région Ile de France est obtenue. Elle représente 48 000,00, soit 25% de l'opération
- Un permis de construire obtenu en fin d'année.
- Par contre, pas d'avis favorable de l'Agence Régionale de Santé.

L'ARS qui classe en 2012 notre commune dans une des 5 zones de l'Ile de France comme « très sous dotée » en infirmiers libéraux.

L'ARS qui classe en mars 2015 notre commune en zone déficitaires quant à la présence de généraliste.

La conséquence de cet avis défavorable c'est que l'Etat a rejeté notre dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2015.

On peut comprendre que l'Etat n'engage pas de dépenses pour un projet pour lequel aucun médecin ne s'est engagé. Mais en même temps, quel professionnel s'engagera pour ce qui n'est aujourd'hui qu'une grange et qui demandera au moins 6 mois de travaux avant qu'il puisse exercer ?

Cette année 2016, nous représenterons notre projet aux services de l'Etat, nous allons rencontrer les services du Département qui est en mesure de nous aider également et nous solliciterons, comme l'année dernière, M Guy Geoffroy, notre député, à qui le projet tient à cœur et qui sait où il faut appuyer pour faire avancer ce type de projet.

Et puis, parce que la réhabilitation ne suffira pas, nous poursuivrons avec les infirmières à participer aux diverses actions pour convaincre 1 ou 2 médecins à s'installer à Ozouer-le-Voulgis.

- Toujours avec Loïc, nous avons fait réaliser un diagnostic de nos Equipements Recevant du Public et fait approuver un agenda d'accessibilité programmé par les services de l'Etat. 2016 sera la première des 6 années de travaux plus ou moins importants pour améliorer l'accès aux bâtiments aux PMR.
- Je terminerai par un projet plus ancien, le Contrat Triennal. Bien que le Conseil Général, à l'époque, ait sorti ce type d'aide de sa politique contractuelle en 2013, Ozouer-le-Voulgis et l'ancienne équipe municipale avait déposé un contrat bien avant. Il nous aura fallu apporter quelques modifications techniques, vérifier l'état des canalisations d'assainissement pour qu'enfin le Département valide notre contrat !

C'est donc 162 000,00€ de subventions du Département qui viendront diminuer l'investissement de la commune sur les 3 prochaines années qui verront la réalisation de travaux sur les rues Renard, de la Gare, République et Grande Rue des Etards.

Cette année, c'est par la rue Renard et une petite partie de l'avenue de la Gare que nous commencerons. Malgré l'investissement important, nous avons souhaité compléter les travaux de voirie par des travaux d'enfouissement des réseaux aériens avec l'aide du SDESM.

Pour que ce premier projet soit respectueux de l'environnement :

- et une nouvelle fois avec le SDESM, 2 places de stationnement/recharge pour voiture électrique seront créées au carrefour Renard/République
- avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, nous réaliserons un projet qui collectera et infiltrera les eaux de pluies sur place.

Tout ceci demande un certain investissement de la part des élus, parfois au delà du supportable pour vous et vos familles. Je tiens à le souligner tout autant que je tiens à vous remercier publiquement. Et bien je vous en demande tout autant en 2016. Gardez à l'esprit que vos actions sont tournées vers votre village et ses habitants, que c'est une chance que l'on nous a donné et que vous ne devez pas regretter plus tard, de ne pas avoir réalisé un projet qui vous tient à cœur. C'est aujourd'hui que vous avez la possibilité de le porter.

J'ai salué les agents du service technique tout à l'heure pour la qualité de leur travail tout au long de l'année mais j'en ai tout autant pour le reste des équipes ; nos ATSEM auprès des enfants de maternelle, les animateurs à l'Accueil de Loisirs et aux Nouvelles Activités Périscolaires et l'ensemble du personnel d'entretien et de cantine. Enfin le secrétariat, qui assure le premier contact avec vous et une grande quantité de travail. Justement, il y en a une, notre secrétaire de mairie, qui a choisi de poursuivre sa carrière au service d'une commune un peu plus importante qu'Ozouer-le-Voulgis. Elle aura passé une douzaine d'année au secrétariat de la mairie et y aura été promue au grade de rédacteur. Je le lui ai dit, elle a eu raison de prendre cette décision. Il me semble en effet qu'il est nécessaire de changer d'emploi, de se mettre un peu en danger et de se faire confiance pour faire avancer sa carrière. Je tiens donc à remercier au nom de la commune Marielle Billecocq pour son implication et à lui souhaiter une bonne route pour la suite.

Enfin pour terminer avec les points les plus significatifs, un constat moins heureux ; notre Communauté de Communes des Gués de l'Yerres va évoluer... C'est moins heureux parce que non souhaité ou en tout cas pas dans les conditions proposées. Les services de l'Etat et nos dirigeants nationaux ont décidé seuls d'un nouveau découpage territorial. Pour ce qui nous concerne, ce sera un regroupement de 30 communes et de 36 000 habitants, de Chatelet-en-Brie à Grisy-Suisnes en passant par Guignes. Tous les maires du territoire font le même constat et rejettent ce projet. Nous continuons à imaginer ensemble une contre-proposition acceptable et réaliste pour conserver une intercommunalité de proximité sur un territoire cohérent. Jean-Marc

va y revenir plus longuement dans son message et je tiens à lui dire que, même si il nous arrive de nous chamailler, il me semble que nous sommes globalement d'accord sur ce que nous souhaitons pour notre territoire. Ton expérience est bien plus importante que la mienne et à partir du moment où j'aurai l'assurance que l'intérêt de notre territoire et de ses habitants seront préservés, tu auras tout mon soutien. Et parce que toute l'année 2016 ne devra pas qu'être tournée vers l'évolution de notre intercommunalité, nous avons besoin sur notre village :

- de sécuriser la distribution d'eau potable,
- d'améliorer la desserte en transport en commun, en particulier pour rabattement vers les gares de transports lourds
- et également à travailler sur notre Accueil de Loisirs et son club ado.

Avant de te passer la parole, je vous souhaite de l'amour et de la tendresse et parce que nous ne sommes pas dans le monde des bizounours, je vous souhaite également de l'énergie, de la volonté et du courage pour mener à bien vos projets. Que ces prochains mois vous conduisent dans la douceur et sans souffrance vers 2017. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année ponctuée de moment de bonheur avec vos proches.